



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Conseil académique des savoirs fondamentaux

Montpellier, mardi 11 avril 2023

Garantir les savoirs fondamentaux pour tous nos élèves

Installé en février dernier, **le conseil académique des savoirs fondamentaux** s'est réuni en mode plénier ce mardi 11 avril au rectorat de Montpellier. Ce conseil est composé de l'ensemble des principaux acteurs liés aux savoirs fondamentaux comme les référents académiques des plans math, français et maternelle, des adjoints aux DASEN 1^{er} degré ou encore des représentants de l'école académique de la formation continue. Des directeurs d'école et principaux de collège de l'académie étaient également conviés à cette réunion de travail.

Au cœur des discussions : éléments de diagnostic et de pilotage territorial, création d'outils graphique et cartographique pour mieux visualiser et connaître les besoins des élèves sur le territoire et agir sur l'égalité des chances, continuité des apprentissages entre les cycles, plan de formation des professeurs en fonction des besoins des élèves repérés grâce à l'exploitation des résultats des évaluations nationales (CP, CE1, 6^{ème}, 2^{nde}). Avec en ligne de mire la volonté de donner les bases de la réussite à tous les élèves de l'académie, afin d'assurer leur épanouissement.





ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Une cohérence des mesures déployées depuis 2017

Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves et prévenir les difficultés scolaires est au cœur de la priorité accordée au premier degré par le ministère chargé de l'éducation nationale depuis 2017.

Cet apprentissage amorcé **dès l'école maternelle**, demeure l'objectif premier de l'école primaire et se traduit par :

- le renforcement de l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire ;
- l'amélioration des conditions d'apprentissage par le dédoublement des classes de grande section, CP et CE1 en éducation prioritaire, et leur plafonnement partout ailleurs ;
- l'approfondissement de la formation des professeurs des écoles, notamment dans le cadre des plans français et mathématiques.

La continuité est assurée au collège, le lien entre école et collège étant déterminant pour la poursuite des apprentissages. Cette politique publique doit être poursuivie et prolongée avec **l'évolution du collège** dès la rentrée 2023. Les travaux du groupe de travail « classe de 6ème » ont été présentés pour accompagner les chefs d'établissement dans la mise en place de la nouvelle classe de sixième (appropriation des évaluations pour mieux différencier et personnaliser l'accompagnement proposé aux élèves dès leur entrée au collège, mise en place des séances d'approfondissement et de soutien pour tous les élèves en mathématiques et français, organisation des séances de devoirs faits pour rendre les élèves plus autonomes et réduire les inégalités...). Cette ambition nationale comporte deux dimensions :

- ✓ d'une part, l'initiative des équipes pédagogiques qui, au plus près des élèves, portent et font évoluer les pratiques pédagogiques adaptées aux besoins de leurs élèves, notamment par des projets élaborés dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) - « *Notre école, faisons-la ensemble* » ;
- ✓ d'autre part, une politique académique qui permette de soutenir ces projets, de partager les résultats, analyses et bonnes pratiques et de garantir l'apprentissage des savoirs fondamentaux par les élèves.

Afin de mettre en œuvre cette deuxième dimension **au plus près des réalités territoriales**, le conseil académique des savoirs fondamentaux a été installé le 2 février 2023 dans l'académie de Montpellier.



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

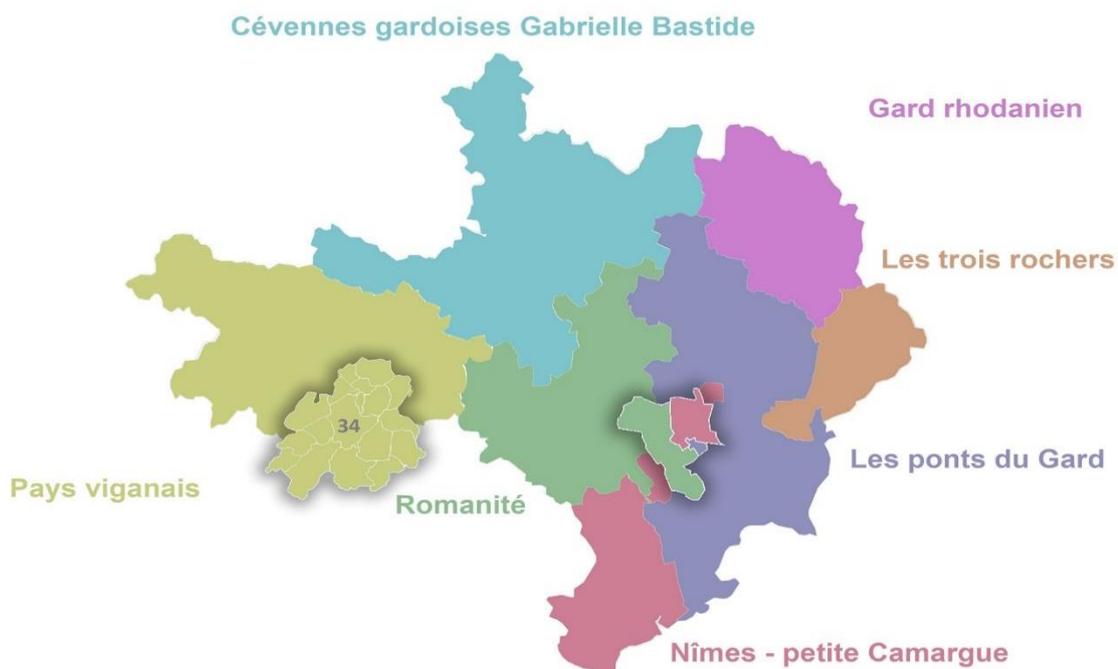
Communiqué de presse

S'offrir une échelle d'observation adaptée aux caractéristiques de notre académie

Terre d'accueil pour 2,8 millions d'habitants, le territoire de l'académie de Montpellier est très contrasté. Les difficultés économiques et sociales sont nombreuses et demandent une prise en compte des particularismes locaux. Compte tenu de cette hétérogénéité, il convient d'observer les indicateurs à l'intérieur des départements, au niveau d'espaces aux caractéristiques socio-économiques plus homogènes et correspondant aux bassins de vie des élèves : les réseaux pédagogiques école-collège-lycée.

Ils regroupent les écoles, collèges et lycées d'un même secteur et illustrent géographiquement les parcours scolaires des jeunes sur leurs bassins de vie et reprennent les caractéristiques socio-économiques de chaque territoire concerné. Ils seront pleinement opérationnels à la rentrée prochaine dans les cinq départements de l'académie.

La carte des réseaux pédagogiques dans le Gard





ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de presse

Les axes de travail privilégiés du conseil académique des savoirs fondamentaux

Les réseaux école-collège-lycée se positionnent comme un nouvel échelon territorial de pilotage pour :

- cartographier, à leur échelle, les résultats de nos élèves aux évaluations nationales standardisées français et mathématiques sur tout le parcours des élèves en CP, CE1, CM1, 6EME, 4EME et 2^{NDE}
- se saisir de l'opportunité pour prendre en compte les besoins des élèves et adapter les ambitions nationales aux réalités et contextes locaux
- dresser un état de la formation des personnels sur les savoirs fondamentaux (premier et second degré) et le plan maternelle et les faire correspondre aux besoins locaux
- penser et préparer la transition Ecole-Collège pour assurer la continuité des apprentissages et le partage des pratiques pédagogiques.



Sophie Béjean, rectrice de l'académie de Montpellier :

« Je suis ravie de fédérer à travers le conseil académique des savoirs fondamentaux autant d'acteurs pour viser la pleine maîtrise des savoirs fondamentaux de nos élèves. Pour y parvenir, l'objectif est de mieux former, mieux accompagner, mieux outiller nos cadres territoriaux et professeurs que je remercie pour leur engagement au quotidien. »

La priorité pour la prochaine rentrée est d'étendre nos efforts sur la première année des collèges car nos élèves ont encore des fragilités sur les savoirs fondamentaux. Que ces fragilités éventuelles ne deviennent pas des difficultés importantes. Grâce aux réseaux pédagogiques, nous pourrons mieux prendre en compte les besoins de nos élèves et donc adapter plus finement les ambitions nationales à nos réalités locales. »